



# SON EXCELLENCE LE Gouverneur-General RECEVRA

DANS LES  
Bureaux du Gouverneur-General,  
EDIFICES PARLEMENTAIRES,  
—LE—  
Mercredi 1er. Jan, 1890  
—ENTRE—  
MIDI ET 1 HR. P. M.

Les visiteurs doivent se munir de deux cartes, une pour être donnée à la porte du bureau du Gouverneur-General et l'autre pour être donnée à l'adjudant de service.

Par Ordre,  
C. COLVILLE, Capitaine,  
Secrétaire du Gouverneur-General.  
Hôtel du Gouvernement,  
Ottawa, 27 Dec, 1889.

LUNDI 30 DÉCEMBRE 1889

## ECHOS DU JOUR

La conférence de M. Berthelot a eu un tel succès à Montréal qu'on lui en demande une seconde édition.

Le *Globe* dit que M. Sanguin fera un fort candidat dans Barthier. M. Mercier le sait bien, le matois.

D'après *l'Empire*, Toronto n'est pas seulement la Cité des Temples; c'est toujours la Cité de l'orgie organisée. *Apocryphe* l'a dit, *drunkenness*, le jour de Noël.

La Patrie supplie M. Mercier d'en finir avec l'affaire des Jésuites et de s'occuper de quelque chose de plus urgent.

Nous n'aurons pas parlé en vain.

La prohibition n'est pas plus populaire aux États-Unis que le *Scott Act*. C'est elle qui a fait subir des échecs aux républicains dans les dernières élections.

Deux fiascos coup sur coup pour la presse nationale. La publication de la lettre-Grandin et de la correspondance-Chapleau en un effet contraire. Le double coup de onnerie a fait long feu.

On s'excuse pour motiver le retard de l'élection de Berthier, mais la vérité vraie c'est que le gouvernement Mercier, éprouvé par Rimouski, craint les expériences électoralles. Comme un chat l'eau froide.

Sir Hector Langevin, sir Adolphe Caton et l'honorable M. Chapleau ont envoyé \$30 à M. Berthelot pour l'empêcher d'aller à Thetford.

Jusqu'à la vérité qui s'obstine à ne pas croire blanche comme neige la spéculation du *Table Rock*, Senécal a encore des vertus!

Les articles *Cartes sur Table* ont fait jusqu'aux côtes du Pacifique. Le *Table Rock*, grand journal français, publié à Montréal, vient de les rééditer.

Statistique édifiante: Il y a à Londres 300 avocats et 3,000 avocates. Paris, 100 avocats et 1,000 avocates. Ottawa, 10 avocats et 100 avocates.

Le *Table Rock* a été fondé par Louis XIV, et contient un million quatre cent mille volumes, trois cent mille pamphlets, cent cinquante et une mille manuscrits, trois cent mille cartes, cent cinquante mille pièces de monnaie et médailles et cent mille portraits.

D'après *l'Advertiser* de London, Ontario, d'entrepreneurs Américains auraient fait frapper des quantités considérables de dollars canadiens, avec de l'argent américain. Ces pièces renferment la même quantité d'argent que les demi-pièces canadiennes et le métal est au même titre. Par conséquent, il n'y a aucune différence entre ces demi-dollars et ceux que fait frapper le gouvernement canadien.

Le *Mail* de Kingston prévoit que lorsque ces pièces, très-répandues déjà dans le Michigan et l'Ontario, seront présentées au gouvernement canadien, ce dernier ne pourra pas les rejeter. Par ce moyen, les Américains gagneront la différence qu'il y a entre la valeur intrinsèque de l'or et celle de l'argent.

Les Allemands ont joué le même tour au gouvernement de la Grande-Bretagne.

Un journal de Rome, la *Voce della Verità* dit: "On peut reprocher une certaine légèreté aux Français, mais il n'en est pas moins vrai que la France a fait la loi en Europe jusqu'à ces derniers temps, et qu'après avoir essayé un despotisme immense, elle a repris en Europe un rang que ses ennemis lui envient."

Les vantardises d'une telle nation ne sont donc jamais ridicules; mais ce qui l'a été souverainement, c'est d'entendre le royaume d'Italie, né d'hier, qui ne fut jamais riche, ni même en train de le devenir, se déclarer prêt à soutenir avantageusement une guerre de tarifs avec la France.

## UN PIEGE BIEN TENDU

Si M. Mercier a jamais perdu pour un moment cette assurance et cette vanité qui lui ont fait faire tant de fautes et s'il s'est jamais senti humilié, c'est bien sous le coup du fourre-papier des uns, de l'éclatissement chez les autres, qui ont accueilli sa chute dans le piège que le Secrétaire d'Etat lui a tendu, au sujet de la fameuse lettre confidentielle que l'*Etendard* vient de publier.

Pour chercher à faire diversion aux attaques qui pleuvaient dru sur lui à propos de la gaucherie avec laquelle il a réglé la question des "Bons des Jésuites," M. Mercier a tenté de faire passer la question à l'arrière-plan, en disant qu'il n'y avait rien de plus important que la question des Jésuites, et qu'il n'y avait rien de plus important que la question des Jésuites, et qu'il n'y avait rien de plus important que la question des Jésuites.

Et profitant de la réunion du club National où il devait faire un de ses grands discours, M. Mercier déclara que les conservateurs l'accusaient injustement d'avoir payé trop cher, et que M. Chapleau lui-même avait déjà proposé de payer aux Jésuites une somme de \$500,000.

D'abord, la première assertion était incorrecte. Les conservateurs n'ont jamais beaucoup dit, et le montant, mais se sont surtout attaqués à la forme du règlement opéré par M. Mercier. Ensuite ce dernier savait qu'il disait une chose fautive, en faisant l'allégation relative à une prétendue offre de M. Chapleau.

À la suite de ce discours, la rumeur courut les rues qu'un document existait quelque part prouvant cette allégation. L'opinion s'émoussa, et on demanda la production de ce document. Accablé au mur, M. Mercier, forcé de dire quelque chose, annonça que ce document n'était autre qu'une lettre confidentielle de M. Chapleau, datée du 9 avril 1889.

Ouvrons ici une parenthèse. Il y avait déjà là une contradiction évidente: Si M. Chapleau avait fait une offre, ce devait être avant son départ de Québec. Et pourtant la lettre qu'en dernier ressort on mettait à l'avant était datée du 9 avril 1888, environ six ans après qu'il avait quitté le poste de premier ministre de Québec.

Il est toujours plus facile de faire une imprudence que d'en éviter les conséquences. Après sa déclaration, M. Mercier fut accablé par ses amis: "Si Chapleau a écrit une lettre même confidentielle qui le met en contradiction flagrante avec sa déclaration publique, cette lettre doit être publiée." La presse insistait aussi. Mais cela ne faisait plus l'affaire du Don Qui-chotte national. Pourtant une inspiration lui vint: "Si je demande à Chapleau la permission de publier sa lettre, il me la refusera peut-être," se dit-il. Et dans cet espoir, il employa l'électricité pour formuler sa demande, qu'il répéta à quelques heures d'intervalle de manière à provoquer un refus. En même temps, il fait part au pays de sa démarche, que tout autre eût faite confidentiellement et par lettre. M. Chapleau répond qu'il n'a pas gardé copie de sa lettre, mais que si M. Mercier la lui envoie, il la reproduira de suite.

M. Mercier, contrairement à sa déclaration, n'envoya pas la copie demandée, mais il télégraphia à M. Chapleau toute la correspondance intervenue entre eux. Une dépêche de onze cents quinze mots, aux frais de la province.

Un éclat de rire accueillit cette manière de procéder. Evidemment M. Mercier veut forcer M. Chapleau à un refus, car sa longue dépêche se termine comme suit: "Si je n'ai pas de réponse avant cinq heures, je transmettrai cette réponse à la presse." Il s'était dit que M. Chapleau serait trop fier pour céder devant une telle menace, mais il avait compté sans son hôte. M. Chapleau se dit: "Je pourrais bien de suite publier cette lettre, mais je vais refuser à M. Mercier la permission qu'il demande, et lui laisser le double déshonneur de briser le secret d'une lettre confiée à son honneur et de publier un document qui va le confondre et prouver la parfaite conséquence de toute ma conduite dans cette affaire." Et il répondit à M. Mercier qu'après ses menaces et ses façons de procéder, il ne lui reste plus qu'à refuser la permission demandée.

Un, deux, quatre, huit jours se passent et M. Mercier n'a pas encore publié la fameuse lettre, malgré sa décision et sa menace qu'il le ferait le 27 novembre.

Le 3 décembre, il écrit à M. Chapleau et termine sa lettre ainsi: "Je vous écris pour la dernière fois à ce sujet. Si je n'ai pas de nouvelle de vous jeudi matin, le 5 courant, je livrerai toute cette correspondance à la presse." M. Chapleau rit de cette nouvelle fugue. Naturellement, il ne répond pas et donne de la corde à M. Mercier qui, comme un saumon, s'agite, se débâille, enrage, se noie, mais ne publie pas. Le 5 décembre arrive, le 6 se passe, puis le 7, le 8, et la fameuse lettre n'est pas encore donnée au monde.

Le 10 décembre, M. Mercier écrit de nouveau. Il ne dit plus que c'est pour la dernière fois. Il ne dit plus qu'il va livrer la lettre de M. Chapleau à la publicité. Au contraire, il fait des questions, 10, 20, 30, qu'il précède de cette phrase qui résume toute sa hésitation et reste debout comme un acte d'accusation contre lui: "Je ne puis me décider à publier cette lettre, mais je m'en réserve le droit absolu de rendre public."

## qu'es cette lettre et la réponse que vous me fer-z."

M. Chapleau se demande si le Premier Ministre de Québec perd la boule, mais il décide de le mener à bout. "Vous devez naïf, lui répond-il le 15 décembre. Et dans une lettre mordante, où il fait ressortir la manière maladroite, fanfaronne et provocatrice avec laquelle M. Mercier a conduit cette affaire, il démontre une fois de plus le plan admirable qu'il avait pour le règlement de cette dangereuse question.

Deux jours après, M. Mercier publie cette réponse, et avec elle, le croit-on, la fameuse lettre de M. Chapleau, qui devait confondre le Secrétaire d'Etat et le mettre en contradiction avec ses déclarations publiques, et qui, au lieu de cela, n'est que la justification de sa conduite et la corroboration de ses écrits et de ses paroles.

Le tour était joué. Le Premier Ministre de Québec portait la responsabilité d'une faute dont un gentilhomme ne se relève jamais. Et cette faute était commise, pourquoi? pour montrer que lui, M. Mercier, avait volontairement trompé le public et prostitué par un mensonge la dignité de son caractère officiel.

La publication de cette correspondance est tombée dans le public comme un coup d'épée dans l'eau. Comment! après tant de tapage, voilà tout ce qu'on avait à montrer. Pas une révélation, pas une nouveauté, pas même l'ombre d'une affirmation contraire à ce que le public savait par cœur! Les milliers amis du gouvernement ont protestés dans l'indignité contre une telle indiscretion, une violation d'honneur que rien ne justifiait.

L'*Etendard* lui-même a refusé d'endosser cet acte de son chef, et l'on est aujourd'hui à chercher encore quel motif pueril a pu pousser M. Mercier à une faute si grave.

Pour nous, nous trouvons là une preuve nouvelle de l'absence absolue chez M. Mercier, du tact, de la dignité et de la sagesse sans lesquels un homme public ne saurait être un homme d'Etat. Il est de tradition chez les hommes d'honneur de ne jamais briser le secret d'une communication confidentielle. Chez les hommes d'Etat, cette observance de la discrétion est de rigueur et l'un de leurs plus beaux titres à la confiance du public. M. Mercier n'a, paraît-il, ni tradition, ni honneur, ni dignité, ni discrétion, ni rien à gagner sous ce rapport. Serait-ce qu'il est trop connu comme politicien sans scrupules pour prendre du temps à chercher à se faire une autre réputation. Serait-ce qu'il veut pousser jusqu'à ses dernières limites l'audace d'un homme qui lance, depuis trois ans, à tout ce que le parti conservateur, par trente années d'enseignement politique, a accumulé de saines notions et d'honorables doctrines dans le cœur de nos populations? Il est difficile de dire ce qui, cette fois encore, poussé le Premier-ministre de Québec à un de ces actes dont il est coutumier et qui chez tout autre n'auraient pas même la faveur d'un moment de considération.

Nous n'admettons pas le principe que tous les moyens sont bons en politique pourvu qu'ils aient l'excuse d'une nécessité pour le succès à plus forte raison protestons-nous contre la violation, sans excuse, sans explication sans but, d'une lettre confidentielle.

Si tout autre qu'un premier-ministre eût agi de la sorte, le public eût marqué son mépris pour une telle conduite en n'en parlant pas. Mais ce qui chez un particulier de vient coupable, est et demeure chez un homme public qui a des partisans dont l'aveuglement fait croire à la justification des fautes les plus graves. Bien malheureux les peuples à qui on impose de tels gouvernants et qui malheureusement en core les provinces dont les représentants respectent si peu les délicates notions du bon sens et de l'honneur.

## DEPECHEs DU SOIR

(Service Spécial)

Toujours H. Boulanger  
Londres, 30 déc. — M. Boulanger dément le bruit d'après lequel il aurait signé un engagement pour aller faire une série de conférences aux États-Unis. Il dit n'avoir jamais pensé à aller faire des conférences dans ce pays.

Paris, 30 déc. — Le pape a refusé d'examiner une demande présentée par M. Boulanger à l'effet de faire annuler son mariage, sous le prétexte qu'il n'y a pas l'ombre d'un motif de nullité.

Mesures sévères  
Rio de Janeiro, 30 déc. — Le gouvernement a rendu un décret aux termes duquel toute personne qui tentera de corrompre les troupes ou qui préparera ou proposera des mesures quelconques pour faire de l'opposition à la république sera jugée par un tribunal militaire. Un journal de l'opposition a été suspendu mardi.

Sont-ils des Canadiens  
Manchester, 30 déc. — La maison d'un nommé Charles Savary, a été partiellement détruite par un incendie. Mme Savary, une asphyxiée, et deux de ses enfants, sauvés avec les plus grandes difficultés, sont encore dans une situation des plus critiques.

Un coup de quatre  
Trenton, 30 déc. — La femme d'un brave fermier de MacKen City, près de May's Landing (New-Jersey), a fait une surprise extraordinaire à son mari, nuit de Noël, en donnant naissance à quatre enfants, dont trois en bonne santé et parfaitement constitués. Mais le quatrième est, dit-on, très-choef et dans un état précaire.

## Un point nouveau

Brooklyn, 30 déc. — Un amusant procès doit se plaider prochainement. Il s'agit d'un jeune homme du nom de Théodore Frank, qui poursuit son ancienne fiancée, Matilda Baily, en \$5,000 de dommages-intérêt pour rupture de promesse de mariage.

Disparition mystérieuse  
Lowell, 30 déc. — On s'occupe beaucoup de la disparition inexplicable de miss Sarah Nichols, une jeune fille appartenant à la meilleure société de la ville. Miss Nichols est sortie dans la soirée de Noël en disant qu'elle allait mettre une lettre à la poste, et depuis elle n'a pas reparu chez elle. On a trouvé dans sa chambre le billet laconné suivant: "Pardonnez-moi. La famille de miss Nichols est dans une grande inquiétude et se livre aux plus actives recherches pour tâcher de savoir ce qu'elle est devenue."

Qui pro quo  
New-York, 30 déc. — M. Albert Van Vinkle, un agent d'assurance, a été traduit devant la cour de police Jefferson Market pour avoir tiré un coup revolver mercredi soir sur quatre passants inoffensifs qui marchaient derrière lui et qui l'avaient pris pour des rôdeurs de nuit. L'un d'eux nommé Cornelius Trapp, a été grièvement blessé à l'épaule, et M. Van Vinkle, qui avait d'ailleurs une autorisation en règle pour porter un revolver, a été écroué à défaut de \$5,000 de caution en attendant son procès.

Panique  
New-York, 30 déc. — Un bruit épouvantable s'est fait entendre hier vers midi et demi à la Bourse, et toutes les personnes présentes, croyant que l'édifice croulait, se sont précipitées vers toutes les issues. Il n'y a pas eu d'accidents de personnes. Le bruit avait été causé par une échelle qui était tombée accidentellement sur le toit de la Bourse d'une maison voisine. Beaucoup plus élevée et encore en voie de construction.

Nouvelles de Québec  
Québec, 30 déc. — Le gouvernement local a vendu aux frères de la doctrine chrétienne une partie des casernes des Jésuites. Le prix payé par les frères est de \$100,000. Ils sont tenus de construire un grand collège commercial sur le site en question, dans le cours des cinq années prochaines.

## THE BROADWAY

L'ancienne et la maison originale de feu P. C. AUCLAIR

On est toujours bien content de voir nos ANCIENNES PRATIQUES et toutes les NOUVELLES qui VEULENT NOUS VISITER peuvent être certaines qu'elles seront servies comme par le PASSE. Le stock comme de coutume est le plus considérable et le mieux choisi d'Ottawa, venez examiner nos marchandises et nos prix, et jugez par vous-même avant d'acheter ailleurs.

NOTS TAILLEURS sont les meilleurs et notre coupe et notre ouvrage sont garantis.

Une visite est sollicitée.

## W. H. MARTIN

MARCHAND-TAILLEUR  
— Successeurs de P. C. AUCLAIR —  
133 RUE SPARKS 133  
OTTAWA

## Remède de Pinus

POUR LES HÉMORROÏDES  
MARQUE DE  
ONGUENT  
PINUS

Pour les hémorroïdes internes ou externes. Le guérison ne manque jamais de se produire après quelques applications.

SUPPOSITOIRE PINUS — Pour hémorroïdes avec ou sans saignement interne ou externe. Remède et préventif sûr.

Un des principaux ingrédients de ce remède est la gomme pure du Pin blanc du nord.

Mis en boîtes séparées.

En vente chez les Pharmaciens

— PRÉPARE PAR —

## Pinus Medical Co.

Ottawa, Ontario.

## Nouveaux Arrivages

Venant d'être reçu par la Steamers Oregon

## -LOT IMMENSE-

Peintures pour les Artistes DE WINSOR et NEWTON

Aussi par le Steamer Danube un assortiment complet de

## Peinture brillante d'Aspinal et Peintures pour Bains.

WM. HOWE.

M. LE DR. McLAREN, 55 RUE ALBERT OTTAWA

## IMPERIAL WAREHOUSE

100 RUE SPARKS, OTTAWA  
A. PELLATT, GERANT  
Grand Assortiment d'Articles Convenables Pour Cadeaux de l'An

HABITS ET PARDESSUS DE GARÇONS  
Cadeaux de l'An  
Achetez-les à L'IMPERIAL WAREHOUSE.

Toilettes et Manteaux pour Fillettes  
Cadeaux de l'An  
Achetez-les à L'IMPERIAL WAREHOUSE.

Gilets et Manteaux pour Dames  
Cadeaux de l'An  
Achetez-les à L'IMPERIAL WAREHOUSE.

Gants et Cravates d'hommes  
Cadeaux de l'An  
Achetez-les à L'IMPERIAL WAREHOUSE.

Bas et Sous-Vêtements de Garçons  
Cadeaux de l'An  
Achetez-les à L'IMPERIAL WAREHOUSE.

Bas pour Dames et Enfants  
Cadeaux de l'An  
Achetez-les à L'IMPERIAL WAREHOUSE.

Gants en Laine, Soie et Kid  
Cadeaux de l'An  
Achetez-les à L'IMPERIAL WAREHOUSE.

Gants de soirée en Soie et Kid  
Cadeaux de l'An  
Achetez-les à L'IMPERIAL WAREHOUSE.

Mouchoirs à Relief  
Cadeaux de l'An  
Achetez-les à L'IMPERIAL WAREHOUSE.

Mouchoirs bordés en fil  
Cadeaux de l'An  
Achetez-les à L'IMPERIAL WAREHOUSE.

Mouchoirs en toile pour hommes  
Cadeaux de l'An  
Achetez-les à L'IMPERIAL WAREHOUSE.

Foulards en soie et cachemire pour hommes  
Cadeaux de l'An  
Achetez-les à L'IMPERIAL WAREHOUSE.

Assortiment d'Objets d'Art et de Cadeaux de l'An

## IMPERIAL WAREHOUSE

100 RUE SPARKS, OTTAWA  
A. PELLATT, GERANT

## LA VENTE LA VENTE LA VENTE

CHEZ LAROSE & CIE.  
CHEZ LAROSE & CIE.  
CHEZ LAROSE & CIE.

AU PRIX COUTANT  
AU PRIX COUTANT  
AU PRIX COUTANT

JUSQU'AU JOUR DE L'AN  
JUSQU'AU JOUR DE L'AN  
JUSQU'AU JOUR DE L'AN

## LAROSE & CIE.

101 RUE RIDEAU 101  
OTTAWA

## Hotel - Riendeau

Tenue sur le plan Européen et Américain.  
64 RUE ST GABRIEL, MONTREAL

Cet hôtel offre au public voyageur tout le confort désiré. La table est toujours abondamment servie des premières de la saison, préparée par des cuisiniers français de premier ordre. Repas à toute heure.

On trouvera constamment à cet établissement de première classe, des vins et liqueurs et cigares de choix.

## GEORGE COX

LITHOGRAPHE, GRAVEUR,  
ORFÈVRE ET MÉDAILLEUR  
185 RUE METCALFE

## JULIEN & CIE

Plombiers, Poseurs d'Appareils à Gaz à l'Eau Chaude et à la Vapeur (basse et haute pression).

Tous les ouvrages sont exécutés sous notre direction. Les ordres sont remplis avec promptitude.

JULIEN & CIE, 466 rue Sussex.

## TOUJOURS EN MAGASIN, SAUCI SÈTES ET BOUDINS

En gros et en détail chez CHARLES MICHON, Etal No. 3, Marché St-J.

## A Vendre à bon Marché

Portes et chassiss bois préparés, moulures, vitres peintes, huiles, peintures, cuir et fournitures de chassissiers chez R. WOODLAND, 38 rue Bessie, près du bassin du Canal.

## CHAS. DESJARDINS

Marché au commission, agent général d'assurance sur la feu, la vie et contre les accidents

COMPAGNIES DE PREMIERE CLASSE

Caritax remis au-delà de \$100 000 000  
BUREAU: 107 RUE SPARKS en haut même porte que le Dr. C. S. Martin Dentiste

## LES MEILLEURS QUALITES DE CHARBON T. G. Brigham

26 RUE SPARKS

## CHARRON

A FOURNAISE: "Egg," "Nut," "Stove," est le meilleur charbon mou Américain. Charbon Extra fin et doublement tamisé, venant de mines de Newcastle.

GEO. F. THOMPSON 27, rue Sparks.

## FAITES FAIRE VOS PHOTOGRAPHIES

COSTUMES: D'HIVER  
Scènes appropriées. Tout de première classe  
AU STUDIO DE PITTAWAY & JARVIS 117 RUE SPARKS

## EDITION COMPLETE OFFICIELLE DES BIENS DES JESUITES

Dans la Chambre des Communes OTTAWA, MARS 1889

PRIX 25 cents

— EN VENTE CHEZ —

P. C. GUILLAUME Rue Sussex

## CARTES PROFESSIONNELLES

J. W. W. WARD, AVOCAT ETC

BUREAU: 31 SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS OTTAWA

## LUSSIER & ROUTHIER,

Avocats, Notaires, etc.  
Bureau: 569 Rue Sussex (Coin de la Rue Wellington, Ottawa, Ont.)

Argent prêté avec avantage spécial à l'emprunteur.

A. E. LUSSIER, B.A. — M. J. ROUTHIER

M. J. GORMAN, LL.B., (Successeur de L. A. Olivier)

Avocat Solliciteur, Notaire, Etc. —BUREAU— Coin des Rues Rideau et Sussex OTTAWA, ONT

## BELCOURT & MACCRACKEN

Avocats, Procureurs, Notaires, Etc. OTTAWA ET QUEBEC Scottish Ontario Chambers, Ottawa, Ont.

OGARA MACFARLANE & WYLD AVOCATS SOLICITEURS, NOTAIRES

100 Bay, rue Sparks Ottawa, Ont.

WALKER, McLEAN & BLANCHET AVOCATS

Avocats, Solliciteurs, Agents Parlois-Notaires, etc., etc.

No. 341 Rue Elgin, Ottawa (EN FACE DU MUSÉE)

W. H. WALKER, D. C. McLEARN, C. A. BANCHE.

GEO. McCLAREN, LL.B. AVOCAT, ETC.

Bureau: 19 rue Elgin, Ottawa

J. P. FISHER Avocat, Solliciteur, Etc.

Agent pour la Cour Suprême, le Parlement les Départements Publics.

Scottish Ontario Chambers, Ottawa, Ont.

M. McLEOD, C. B., Avocat, Cours Fédéraux et de Québec, 138 rue Wellington, Ottawa

## TAYLOR MEVELEY